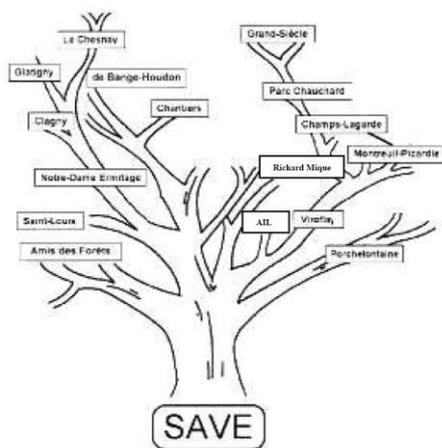


## SAVE

SAUVEGARDE ET ANIMATION DE VERSAILLES ET ENVIRONS  
UNION D'ASSOCIATIONS DE VERSAILLES ET DE SES ENVIRONS



Association agréée, le 05 Octobre 2012  
Président : Claude DUCAROUGE  
33 rue J de la Bruyère 78000 VERSAILLES  
Tél.,: 01 39 54 69 14  
Courriel : [claudeducarouge@wanadoo.fr](mailto:claudeducarouge@wanadoo.fr)

### Compte Rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du mardi 1 octobre 2019

salle Clément Ader en mairie de Versailles

#### Ordre du jour:

- Rapport moral 2018-2019
- Rapport financier 2017-2018, Rapport des commissaires aux comptes
- Rapport de la commission culturelle 2018,
- Point sur les bilans annuels de chaque association membre,
- Renouvellement des membres élus du CA (tiers annuel)
- Prochaines actions de SAVE en 2018-2019. Fonctionnement de nos réunions et communication de nos associations tant en interne qu'en externe. Calendrier

Le quorum étant atteint 16 associations présentes ou représentées, l'assemblée générale peut délibérer valablement.

Le président Ducarouge ouvre la séance en remerciant la mairie de Versailles, pour la mise à disposition de cette salle de réunion permettant à SAVE d'y tenir son Assemblée générale.

#### **I. Rapport Moral 2018**

Le président rappelle l'environnement institutionnel de SAVE avec lequel notre association interagit à différents niveaux : associatif, municipal, régional, ainsi que les buts de notre association qui regroupe actuellement 20 associations, depuis l'abandon de l'association de La Celle St Cloud, représentant maintenant environ 1800 adhérents. Elle a un double agrément préfectoral concernant respectivement les questions environnementales et urbaines. Elle participe à plusieurs commissions municipales. Son adhésion à Yvelines Environnement l'ouvre sur les activités des commissions départementales spécialisées : EPAPS, eau, assainissement.

Depuis 2017 l'association a été invitée à participer à la commission interdépartementale de désignation des commissaires enquêteurs réunie annuellement autour du président du Tribunal Administratif de Versailles.

Elle a aussi été invitée à participer à la commission de surveillance ouverte aux riverains de la base aérienne 107 de Velizy-Villacoublay.

Nos missions et nos valeurs, nous conduisent à réunir et soutenir nos associations membres, apporter ou solliciter des expertises, promouvoir la protection de notre environnement, proposer des animations culturelles et rassembler des informations sur étudier les dossiers d'aménagement pouvant impacter l'avenir de nos territoires tant socialement que économiquement ou pour les conséquences environnementales.

Il a été rappelé que les statuts de nos associations membres ne sont pas en contradiction avec ceux de SAVE, chacune des associations est libre de conduire en son sein et conformément à ses statuts, les activités et débats qu'elle souhaite bon de développer. Chaque association doit cependant prendre garde à ce que des positions personnelles ne viennent pas se superposer aux positions de l'association car il pourrait en résulter des troubles dans l'image donnée tant de l'association que pour l'association SAVE. Ce risque doit être évité en particulier quand le sigle de SAVE est associé à de telles positions dans l'une quelconque des associations membres.

Les centres d'intérêt majeurs de SAVE, n'ont pas évolué ni la couverture géographique centrée sur VGP : l'urbanisme, et l'environnement ainsi que la culture (avec les visites guidées plus un voyage-découverte annuel).

Depuis la précédente AG (15 mai 2018) le CA s'est réuni 8 fois (juin, septembre, novembre, décembre, février, mars, mai, juin). Ces réunions permettent de fructueux échanges avec nos associations membres sur les sujets d'actualité et sur les dossiers de fond.

SAVE a diffusé à tous les adhérents de ses membres 4 bulletins d'information (les n° 90, 91, 92, 93).

Save a également organisé le 24 mai 2018 sa conférence annuelle consacrée à la gestion des eaux dans Versailles Grand Parc (distribution et gestion des eaux usées). Par contre il n'a pu être organisé une conférence en 2019.

Les membres du CA sont tenus informés des dossiers nationaux pouvant concerner nos points d'intervention par une veille régulière mettant à disposition de tous des éléments informatifs.

Enfin, SAVE a développé de nombreux échanges avec les autorités (Préfet des Yvelines, Maire de Versailles, VGP, STIF (devenu Mobilité-IdF). Nous avons participé aux différentes enquêtes publiques concernant respectivement les Assises de la Mobilité, la ZAC de Satory et le Règlement Local de Publicité (RLP). Plusieurs articles ont fait état dans la presse locale (TLNV et Le Parisien) des positionnements de SAVE sur ces différents dossiers.

SAVE a participé activement aux réunions de l'Etablissement Public d'Aménagement Paris Saclay (EPAPS) concernant tant Saclay dans son ensemble, que la ZAC de Satory. SAVE suit de très près la mise en place du Pôle d'Echanges Multimodal des Versailles Chantiers en tentant de mobiliser les services municipaux sur les manques constatés dans les études de circulations et les conséquences pour les réaménagements indispensables. Nous suivons également le dossier "PION" dont les préparatifs n'ont pu malheureusement être partagés comme nous l'avions demandé aux élus de Versailles. Le projet a été confié à un aménageur mais il tarde à sortir alors que des consultations publiques devraient normalement être ouvertes avant dépôt des permis de construire.

Les étapes des différents projets ont donné lieu à des mises en ligne sur le site de SAVE.

L'association SAVE est représentée dans plusieurs délégations de services publics (DSP) ainsi qu'au groupe de travail municipal "Déplacements Urbains et Infrastructures". Enfin, elle a comme chaque année tenu un stand au forum des associations de 2018 et récemment de 2019.

Le site internet de SAVE (<http://www.save1.fr>) continue de s'enrichir des documents publics concernant les grands dossiers du moment, mais également de documents de travail et de réflexion à l'usage des associations membres.

**Les transparents présentés sont référencés en conclusion de ce document.**

**Le rapport moral est mis au vote, il est adopté à l'unanimité.**

## **II. Rapport Financier 2017-2018**

Rappel: L'exercice comptable va du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018.

Les comptes de l'exercice suivant 2018 1019s n'étant pas audités, il faut reporter leur étude à la prochaine assemblée. UN point sera fait lors d'un CA prochain

### **Bilan**

La présentation des comptes jointe en annexe (d'une part SAVE et d'autre part commission culturelle) confirme la saine gestion de l'association,

Pour SAVE les recettes venant essentiellement des cotisations des associations membres (entre 1 et 1,60€ par membre d'association selon le mode d'expédition électronique ou poste), et pour la commission culturelle des contributions aux visites.

L'année 2017 2018 se termine par bilan Save + 911 Euros, Commission culturelle + 797 Euros soit un total positif sur l'année de 1709 Euros.

Les cotisations ne sont pas modifiées pour l'année à venir.

Les dépenses SAVE concernent principalement le bulletin trimestriel et son expédition (pour SAVE), puis les frais pour le Forum. Les dépenses ont été réduites cette année grâce à la diminution des frais postaux : pré-affranchissement et nombreux envois par courrier électronique.

Les comptes de la commission culturelle sont de positifs ce qui n'était pas le cas l'an dernier. L'activité a été un peu réduite mais les inscriptions ont permis de bien remplir les visites qui de ce fait ont été financièrement équilibrées.

Les comptes ont été vérifiés cette année par les deux commissaires aux comptes nommés par le CA (rapport remis le 27 mai 2019) joint au présent compte rendu. Le trésorier et la trésorière adjointe étaient présents à cette vérification.

**Les transparents présentés sont référencés en conclusion de ce document.**

**Le rapport financier après lecture du rapport des commissaires aux comptes est mis au vote.**

**Il est adopté à l'unanimité.**

## **III. Rapport de la commission culturelle – projets**

Le nombre de retours (adresses erronées) est enfin très bas maintenant.

Les visites sont toujours autant appréciées avec un nombre sur l'année 2017-2018 de 270 participants. C'est moins que les années passées. La commission avait décidé d'en diminuer le nombre de visites pour le ramener à une par mois (contre 2 jusqu'à présent). Par contre on a ainsi pu assurer des groupes quasi complets avec un équilibre des finances.

Pour l'année 2018-2019 nous avons comptabilisé 243 participants. Il a fallu annuler une visite non de notre fait, mais de celui de l'organisme qui devait nous recevoir.

A noter le succès toujours assuré du voyage annuel qui a été réalisé les deux années au complet.

La commission culturelle a lancé un appel dans les associations pour compléter sa composition. Plusieurs personnes très actives ont souhaité prendre du repos et pour l'instant les initiatives reposent uniquement sur 5 personnes ce qui n'est pas suffisant pour assurer le dynamisme de la structure. **Un appel doit être fait dans chaque association faute de quoi nous devrions encore réduire cette activité.**

#### **IV. Les bilans annuels de chaque association.**

Presque toutes nos associations ont adressé, soit leur bilan, soit leur rapport d'activité de l'année. Ils sont publiés sur le site de SAVE.

L'ensemble des rapports a été rassemblé dans un seul document qui est distribué à tous afin que chacun puisse profiter des expériences et initiatives de tous nos membres.

Le tableau final est joint au compte rendu. Certaines associations n'ont pas communiqué leur texte annuel, ces dernières sont invitées à compléter le document. Un point sera fait au prochain CA.

#### **V. Renouvellement des administrateurs rééligibles et élections de nouveaux membres au Conseil d'administration et désignation des commissaires aux comptes**

- Renouvellement. Sont renouvelés à l'unanimité :

Mme Lamy  
Mme Vincent  
M. Cadic  
M. Boucharain

- Par contre nous avons dû prendre en compte les démissions de M. Champel

La question de la possibilité qui serait offerte à chaque président d'association membre de désigner un suppléant pour assurer une présence effective dans les réunions de CA est abordée. La proposition reste à mûrir car si certains envisagent positivement cette proposition, d'autres paraissent plus dubitatifs. **Il faudra tenter de concrétiser une telle proposition dans l'année qui vient.**

#### **Commissaires aux comptes**

A Héreau et X Fernier  
Sont désignés à l'unanimité pour l'année à venir.

## **VI. Perspectives pour 2019 et 2020 et plus.**

Les nouveaux dossiers qui attirent déjà notre attention et sur lesquels nous allons continuer à nous mobiliser sont entre autres, le PEM chantiers en finalisation, la ZAC de Satory en émergence, les projets urbains sur Viroflay et le Chesnay, le dossier PION, le CPER actuel et la préparation du prochain.

L'année 2020 va débuter par des élections municipales couvrant également la communauté d'agglomération. Comme lors des scrutins antérieurs nous allons devoir préparer des questions vers les listes qui vont se présenter aux suffrages cela dans les dossiers qui sont les nôtres.

Le tableau des dossiers à ouvrir ou à gérer dans le temps est passé en revue et complété par les réactions des personnes présentes.

### **Calendrier des réunions pour fin 2019 et début année 2020**

Les dates suivantes ont fait l'objet de réservations de salles/

**Pour le CA** le jeudi 14 novembre  
les mardi 10 décembre, 14 janvier et 18 février

**Pour la conférence annuelle 2020 la préparation sera débattue avant la fin de 2019.**

En clôture le président remercie tous les participants à l'assemblée générale. Il remercie aussi tous les membres du CA pour leurs contributions et souhaite que l'année qui vient permette de nouveaux développements à toutes nos associations.

Michel Morgenthaler



Claude Ducarouge



**Le présent CR est mis en ligne dans la partie ouverte à tous, accompagné des transparents du rapport moral.**

#### **En PJ**

- 0) *Le rapport Moral présenté en réunion ainsi que le rapport de la commission culturelle*
- 1) *Le rapport des commissaires vérificateurs des comptes daté du 27 mai 2019.*
- 2) *Bilan financier SAVE 2017-2018 1 page*
- 3) *le tableau de suivi de chacune des associations membres de SAVE mis à jour avec les informations à septembre 2019. Version v2 document de 21 pages*
- 4) *Etat des « Dossiers SAVE pour 2019 2020 et plus » un tour d'horizon de nos prochains sujets d'études et de propositions. Version v10 1 page*
- 5) *Perspectives 2020 et plus 1 page*